

> Votre situation actuelle

Numéro de dossier CAVP :

Numéro de Sécurité sociale :

Nom de famille (nom de naissance)

Nom d'usage (nom marital, s'il y a lieu) Prénom

Date de naissance _____

Nationalité

Adresse personnelle

Code postal _____ Ville Pays

Tél. fixe _____ Mobile _____ Nombre d'enfants _____

> Demande de devis (cochez votre choix)

Âge et trimestre auxquels vous envisagez de faire liquider votre retraite :

- _____ ans au 1^{er} janvier 20_____ au 1^{er} avril 20_____ au 1^{er} juillet 20_____ au 1^{er} octobre 20_____

Par défaut, l'âge qui sera pris en compte pour la liquidation de votre retraite sera celui de l'âge légal de départ à la retraite, déterminé en fonction de votre année de naissance.

Je souhaite obtenir un devis pour le **rachat de trimestres –seuls ou avec les points correspondants– d'années d'affiliation incomplètes.**

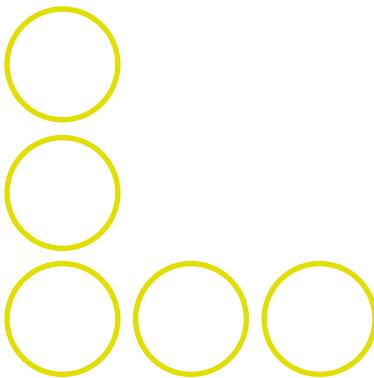
- Périodes professionnelles validant moins de quatre trimestres par année civile.
- Périodes d'études supérieures (si la CAVP est Caisse d'accueil, c'est-à-dire le premier organisme d'affiliation après la fin des études).

(justificatifs voir au verso)

À

Signature de l'affilié(e)

Date _____



Justificatifs à joindre impérativement à votre dossier

N°	Nature du justificatif	Espace réservé à la CAVP
1	Si vous n'êtes pas actuellement affilié(e) à la CAVP : le dernier bulletin de salaire des années 2023, 2024 et 2025, présentant le cumul annuel.	
2	Un relevé de carrière mentionnant vos autres activités délivré par le régime général salarié (CNAV en Île-de-France, CARSAT en région et CGSS pour les territoires d'outre-mer) pour évaluer votre durée globale d'assurance dans le régime de base. <i>Assurez-vous que toutes les périodes, y compris militaires, soient actualisées et que les majorations liées aux enfants soient incluses.</i>	
3	Si vous sollicitez un rachat au titre des périodes d'études supérieures : les diplômes obtenus à l'issue des périodes d'études non cotisées.	

Les informations communiquées dans ce document s'appuient sur la législation en vigueur au moment de sa diffusion.

Protection des données informatiques : toutes les données vous concernant sont traitées conformément aux dispositions de la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'effacement des données qui vous concernent. Pour l'appliquer, il vous suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante : Caisse d'assurance vieillesse des pharmaciens - 45, rue de Caumartin - 75441 Paris Cedex 09, ou par courriel à l'adresse : dpo@cavp.fr, en précisant vos nom, prénom et numéro de dossier CAVP.

Exercice du droit de communication : en application de l'article L.114-19 du code de la Sécurité sociale, la CAVP est habilitée à exercer un droit de communication. Dans ce cadre, les informations que vous déclarez peuvent être vérifiées.